



René COLIN nous a quitté

Conseiller municipal de la commune, puis adjoint aux travaux, de 1982 à 1995, René Colin est décédé le 18 décembre 2020 à l'hôpital de Charleville où il avait été transporté la veille dans le service cardiologie.

Enfant de Glaire, René que l'on voyait rarement sans Madeleine son épouse, aimait à rappeler que depuis 1936 Madeleine et lui s'étaient connus sur les bancs de l'école de Glaire.



Mariés le 11 avril 1953, le couple a eu 2 enfants, Olivier et Sophie.

Membre de l'association « Famille Rurale », René a toujours épaulé Madeleine qui a dirigé le club de l'amitié

Pour celles et ceux qui connaissaient le couple, René et Madeleine resteront dans les mémoires comme les prénoms de « Paul et Virginie »; « Tristan et Yseult », ou encore « Roméo et Juliette ». Sincères condoléances à Madeleine, ses enfants et sa famille

Message de M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet des Ardennes

Mesdames et messieurs les maires

Les mouvements de terrain différenciels consécutifs aux épisodes de sécheresse se sont multipliés ces dernières années sur l'ensemble du territoire national.

Si votre commune a subi des dégâts liés à l'épisode de sécheresse survenu au cours de l'année 2020, il convient de m'adresser une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



Afin d'accroître les chances de reconnaissance, la période de référence du phénomène sécheresse doit être du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Les heures doivent également être indiquées sur le cerfa (01/01/2020 00:00 au 31/12/2020 23:59).

Cette demande de reconnaissance pourra être déposée à partir du 1er janvier 2021

Le maire de la commune de Glaire, André GODIN, invite toutes les personnes ayant constaté des fissures sur leurs habitations à se faire connaître en déposant un courrier et les photos des dégâts en mairie.

Info à l'attention des riverains du ruisseau de Glaire: le Ruz



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA MEUSE

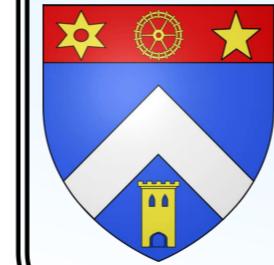
Projet de protection contre les inondations et de restauration écologique des cours d'eau du Pays Sedanais, délégué à l'EPAMA par Ardenne Métropole. Au sein du projet de protection du Pays Sedanais, une mission spécifique a été identifiée sur le ruisseau de Glaire et son bassin versant.

Le bureau d'études a finalisé le diagnostic et a commencé à élaborer des solutions techniques. Une concertation a été prévue pour échanger avec les riverains sur ces éléments. Initialement une réunion publique devait être organisée dans cet objectif. Mais dans la situation actuelle, des outils adaptés au confinement ont dû être trouvés. Le dialogue avec les habitants a ainsi pris la forme d'une conférence de presse et d'un dossier global présentant l'avancement du projet.

Le dossier est publié sur le blog du projet : <http://rivieres-pays-sedanais.over-blog.com> et disponible en version papier en mairies de Glaire et de Sedan.

Glaire en Infos sur le site communal: www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire : 5 place de la Mairie ; Tél: 03 24 27 26 53 ; Courriel : glaire@orange.fr



Bonne année 2021

Vos élus vous souhaitent de retrouver rapidement une vie sereine



Le mot du maire

Les voeux du maire

Après une période chaotique, en raison du Coronavirus COVID 19, qui a occasionné d'importantes conséquences sur la vie sociale et économique ainsi que la santé de beaucoup d'entre nous, j'espère que l'année 2021 nous sera plus clémence.

Malgré toutes les difficultés rencontrées au quotidien, l'équipe municipale ainsi que le personnel communal ont œuvré pour rendre la vie dans notre commune la plus agréable possible.

Les contraintes sanitaires et administratives n'ont pas entamé la volonté de toutes ces personnes pour être au service de notre commune et de sa population. **Je les en remercie.**



Durant la période estivale qui fût très chaude et peu propice au fleurissement du domaine public ainsi que de nombreuses propriétés, je tiens à féliciter toutes celles et ceux qui ont œuvré à l'embellissement de nos trois villages car malheureusement je n'ai pu le faire comme chaque année au cours de notre traditionnelle cérémonie. En effet, comme pour le monde associatif il était impossible d'organiser des réunions et festivités publiques.



Vous découvrirez également dans les pages suivantes qu'en cette fin d'année 2020, quelques habitants ont installé des décorations lumineuses qui contribuent ainsi à rappeler que nous sommes dans une période de fête pour célébrer le renouveau.



J'en profite pour nous excuser auprès des habitants de Villette 2 qui auraient dû bénéficier du fonctionnement des lampadaires qui viennent d'être installés mais, en raison d'un dysfonctionnement administratif de l'entreprise qui a installé l'éclairage public, la mise en service par Enedis n'a pu être réalisée avant les fêtes car les demandes auprès des services pour contrôler l'installation n'ont pas été établies en temps voulu.

En lisant les flashes infos vous avez pris connaissance des travaux effectués pour l'année 2020 dans notre commune. En 2021 nous lancerons plusieurs marchés publics pour la construction de la maison de santé communale ainsi que les études pour aménager les rues de Bellevue à Glaire et Simone Veil à Villette et finaliser l'installation de caméras de surveillance.

Pour conclure, en espérant une amélioration rapide grâce aux vaccins pour combattre la pandémie de Covid 19, **je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale une excellente année 2021.**

André GODIN

Glaire
Dec 2020-Janvier 2021

Flash-info n° 140 de la Commune

Glaire, 1 commune, 3 villages: Noël 2020



Des sujets animés au son des chants de Noël, c'est le décor que vous invitent à découvrir Annie PILLOT et son fils Stéphane, véritable magicien de la nuit de Noël au N°1 Chemin des vallées à IGES



Glaire, 1 commune, 3 villages: Noël 2020

